

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

Annonces :

par lignes, 10 centimes — Judiciaires, 1 francs
Réclames, 50 centimes.

Les personnes qui prendront un abonnement à L'ACLOT du 1^{er} janvier au 30 septembre (2 fr.), recevront le journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Les abonnements se prennent au bureau du journal, boulevard des Archers.

L'Industrie Nivelloise.

LA PAPETERIE DE M. JACQUET.

Le vieux moulin de *Godron* est aujourd'hui remplacé par une importante fabrique de papier; M. Jacquet, qui en est actuellement propriétaire, lui a donné une extension considérable et vient d'y faire construire des installations nouvelles, non encore terminées. Les anciennes chaudières à bouilleurs fournissant la vapeur nécessaire à l'usine sont remplacées par deux autres chaudières à tubes bouilleurs et réchauffeurs d'un système nouveau permettant de réaliser une économie considérable sur la consommation de combustible.

M. Jacquet ne fabrique que du papier d'emballage simple, ou goudronné soit sur une seule face soit sur les deux faces à la fois. Les chiffons, les vieilles cordes entrant dans la fabrication de ce papier sont triés, découpés et séparés de tout corps étranger dans une place située à l'étage. Ils passent de là dans une grande chaudière, la *lessiveuse*, où ils sont lavés, dans un bain d'eau chauffé par la vapeur; on les met ensuite dans une cuve spéciale où on les mélange à de la paille dont la quantité n'excède jamais 30 o/o de la masse totale; ce maximum n'est d'ailleurs atteint que pour des papiers de qualité inférieure. Un monte-ur amène alors à l'étage le mélange liquide, qui passe successivement dans une série de huit cuves nommées *piles*. Ces *piles* sont des réservoirs de forme ovale et armés de nombreuses lames verticales; dans chacun d'eux tourne avec rapidité un tambour armé lui-même de lames tranchantes et imprimant un mouvement de rotation à la pâte à papier. Celle-ci, en passant successivement dans les huit *piles*, se divise de plus en plus et forme à la fin une bouillie liquide amenée dans une dernière cuve où on la mélange avec un colorant quelconque, selon la teinte que l'on veut donner au papier.

Elle passe de là à la *continue*; la pâte tout à fait liquide coule d'abord sous une tringle destinée à régler l'épaisseur de la feuille, puis passe sur une toile métallique sans fin où des aspirateurs la débarassent d'une grande quantité de son eau. Deux épaisses courroies en caoutchouc servent à limiter la largeur de la bande qui continue ensuite à se développer sur une série de cylindres creux traversés par un courant de vapeur; ce courant enlève les dernières traces d'humidité. Enfin un cylindre de diamètre plus petit sert à donner le lustre à l'une des faces du papier; celui-ci vient ensuite s'enrouler, entièrement fini, sur une bobine ou

sur de grands dévidoirs, selon qu'il doit être fourni en rouleaux ou en feuilles. Nous ne croyons pas devoir nous étendre plus longuement sur la description de la *machine continue*: chacun se rappelle en avoir suivi le mécanisme à l'Exposition Nationale de 1880 à Bruxelles.

La fabrication du papier goudronné se fait dans un local spécial: on fond dans une cuve du brai mélangé à d'autres matières chimiques provenant de la distillation des huiles minérales; un cylindre tourne à demi plongé dans ce bain, et sur la partie non immergée de ce cylindre vient passer le papier qui s'enroule ensuite sur une autre bobine. Trois ouvriers sont employés à ce travail; il est inutile de leur recommander les pastilles Géraudel ou autres remèdes souverains pour les maladies de poitrine; nous pensons même qu'ils sont, comme l'arche de Noé, goudronnés en dedans et en dehors.

La machine actionnant toute la papeterie a une force de 100 chevaux; M. Jacquet fabrique en moyenne deux mille kilogrammes de papier par jour.

Malheureusement son établissement est très éloigné de nos gares: les transports de papier, de chiffons et de charbons doivent se faire par axes; cet éloignement de toute voie de communication oblige M. Jacquet à entretenir un nombreux matériel de chevaux et chariots.

La création de l'embranchement de Bornival à Nivelles offrirait d'immenses avantages à cette fabrique et lui permettrait de prendre une extension nouvelle.

Depuis quelques années, M. Jacquet a fait construire, près de sa fabrique, une jolie cité ouvrière, afin de loger, à bas prix et dans d'excellentes conditions hygiéniques, une grande partie de son personnel qu'il peut de cette façon avoir toujours à sa disposition. CLIPOTIA.

Le Wallon à Braine-l'Alleud.

Nous n'avons pas l'intention de rendre compte des fêtes qui se donnent aux environs de Nivelles: Aclot nous sommes, Aclot nous restons. Mais au programme de la soirée donnée dimanche dernier par le Cercle dramatique et musical de Braine-l'Alleud figurait une comédie wallonne intitulée *Trinte ans d'honnâtrêlé*; nous croyons donc pouvoir entretenir nos lecteurs du wallon de Braine, comme nous avons cru pouvoir les entretenir d'autres patois du pays.

Un nombre de Nivellois se sont rendus à cette fête: la comparaison qu'ils auront pu faire entre le cercle brainois et nos sociétés dramatiques n'aura pas été à l'avantage de celles-ci.

Et d'abord, quelle différence entre leur programme et les nôtres! Nous nous obstinons à jouer des drames, qui ne produisent jamais l'effet attendu; ils n'ont pas, eux, la présomption de croire qu'ils sauraient rendre un drame comme un drame doit être rendu, c'est-à-dire parfaitement ou à peu près. Et cependant, ce sont des acteurs que ces Brainois; ils ont des

planches; ils jouent avec beaucoup d'aisance et de naturel; et puis, ils ont la chance d'avoir pour renfort M^{lle} Lina Hœvenagel, une charmante actrice qui saurait tout aussi bien nous faire pleurer, j'en suis sûr, qu'elle a su dimanche nous faire rire.

Sa jolie voix a bien fait plaisir dans *Françoise et Joseph*, opérette que M^{lle} Hœvenagel et M. L. Pastur ont enlevée avec un entrain qui leur a valu de vigoureux applaudissements.

Nous signalons, sans nous y arrêter, *Les Trois Curiaees*, comédie ainsi que *La gymnastique en chambre* vaudeville, et nous arrivons au clou de la soirée.

Trinte ans d'honnâtrêlé! Quel bon titre et quelle joyeuse farce! Est-ce bien une farce? L'auteur, M. le D^r J. Devroye, l'affirme, mais n'en croyez rien. Nous voulons bien que certains détails un peu bouffes lui enlèvent ou affaiblissent son caractère de comédie. Mais quand on n'y trouverait que ce type de *Bond Jean*, si bien pris sur le vif, si exactement photographié, cela suffirait pour que cette farce, pour que cette *pochade* (le mot est de l'auteur, qui est décidément un père dénaturé) ne fût pas sans valeur littéraire. Quel *bond Jean* c'est en effet que ce brave boutiquier, père d'une fille avenante, et caporal des pompiers de Braine! Selon le vœu de sa femme mourante, il a fait *instruire* sa fille (tout est relatif), parce qu'il a toujours entendu dire qu'une fille qui a de l'instruction « n'brotche ni si råde qu'in aute! » (1)

Et voilà qu'au retour d'un exercice suivi d'une excursion à une kermesse voisine, il trouve cette fille modeste en tête à tête avec un godelureau qu'il étranglerait volontiers. Et aussitôt il adresse à Twénète un discours vraiment pathétique, dans sa langue naturelle et pittoresque. Il s'exagère la faute de sa fille et le déshonneur qui va s'en suivre et à la pensée qu'il vient de perdre en un instant le fruit de *Trinte ans d'honnâtrêlé*, il étouffe, et il ne sait plus que répéter: « quée malheur! » quée malheur! » *Bond Jean*, va!

Tout s'arrange, comme on le suppose bien, et la pièce finit à la satisfaction générale.

Le rôle de *Bond Jean* était tenu, et bien tenu, par M. Edmond Jacobs, qui a su faire de ce rôle une véritable création.

On le voit, il y a là un essai sérieux... et heureux que *L'Acclot* devait signaler. Il le fait d'autant plus volontiers qu'il n'a cessé, depuis qu'il existe, de s'occuper activement et amoureusement du wallon. SROISY.

Un jeune.

M. O. X***, dont nous avons publié, dans notre numéro du 21 octobre dernier, *Tristesse d'automne*, nous adresse une nouvelle pièce de vers intitulée *Le Carillon*: nous la donnons ci-dessous.

Ces deux essais poétiques sont bien de la même plume: tous deux *chantent plaintivement* et cette plainte semble venir aussi naturellement sur les lèvres de M. X*** que le rire vient, d'ordinaire, sur celles des jeunes hommes de son âge; car M. X*** est jeune et c'est en vain qu'il le nierait: son accent le trahit. Mais alors, pourquoi ne chante-t-il pas joyeusement?

(1) Nous dirions en acclot, qu'elle né *scitte* ni si råde (du verbe *scider*, glisser).

Les souvenirs, les songes envolés, les aïeux, doit-on penser à tout cela quand on a vingt ans? M. X... y pense, cependant, et il nous semble même se complaire dans ces pensées peu riantes: ne nous démentira-t-il pas en nous envoyant, l'un de ces jours, quelque fantaisie dans laquelle nous le verrons au moins sourire, s'il ne sait pas rire aux éclats?

LE CARILLON.

La vieille cité dort. Le carillon égrène,
Loin, par l'air engourdi, sa tendre cantilène.
C'est la voix du passé qui résonne. Le chant
Est lent, et triste; et doux, et charmé infiniment.
Du fond du cœur ému, loin, s'envolent les rêves
Et, bercés par la plainte, ils remontent les degrés
Des jours vécus, chemins semés de souvenirs.
Alors on pleure, on pense aux morts — aux chefs —
[martyrs, —

Aux songes envolés, aux amitiés flétries,
Aux bonheurs disparus, aux mémoires chéries.
Là-bas, le carillon chante plaintivement.
Et c'est un air ancien, qui berce le tourment
Du cœur qui se désole. — Oh! triste mélodie,
Sonnoleite, portant l'âme à la rêverie!
Je ne puis écouter sans des pleurs dans les yeux
Ces cloches qui, le soir, parlent de nos aïeux.
On dirait du passé les âmes en souffrance
S'éveillant pour se plaindre, en leur désespérance,
De notre oubli des morts. Et c'est vrai! Le bonheur
Jette un voile d'oubli sur le passé du cœur.

Oh! qui n'est pas ému des voix balbutiantes
Qui se plaignent toujours, tristes, indifférentes,
Toutes au souvenir, sans songer au présent!
Là-bas, le carillon chante plaintivement.

O. X.

Chez M. Leclercq.

La Saint Eloi a été joyeusement fêtée cette année par les hommes de fier: une bande de quarante-cinq musiciens est allée, sous la direction de M. Leclercq, donner des sérénades à quelques chefs d'industrie.

Lundi dernier, c'est M. Leclercq lui-même qui a eu les honneurs d'une sérénade: il a d'abord paru très surpris et même très contrarié de l'attroupement qui s'était formé devant sa porte et, dans le but de le disperser, il s'était armé de son sabre de garde civique.

Bientôt apaisé, il est resté debout sur le seuil et de là il a prononcé un discours magistral qui a fait une profonde impression sur la foule accourue de toute part. M. Leclercq est un orateur vigoureux qui sait ponctuer ce qu'il dit et qui parle, on peut le dire, non comme un livre, mais comme une Gazette:

L'EFFANT BRICHAUDEU. (*)

(Parodie de l'enfant prodigue).

In vi homme avét deux zeffants,
L'pu jonne li dit: « J'aringe mes plans,
» Woétét s'qué vo z'avét, i vo fait rade tout vinde,
» Pou avoé s'qui m'ervint eiet viqui d'mes rintes! »
Eiet l'pa pou qu'on n'li r'proche rin,
Leu za radmoin partagi s'bin.
L'pu jonne a s'edallét bin, long du costé d'France,
In brichaudant sés liards et in féyant bonbance!
Tout l'long dé l'voie i s'arrétét,
Sain roublii in cabaret;
L'goutte, ell'vin, eiet l'biere, tout ça roulét à r'lache,
Pasqui pinsét q'jamais i n'virét l'fond dé s'satche!
I rincet l'gohii à lés geins,
Et sain l'savoét f's'foutét d'dain,
Il estét dain les grawes dé n'waiches é feumes bin
[miches,
Qui fieint filé ses liards copu roét qué l'vint d'biche!
Il in estét cheu amoureux,
Tint q'tous ses liards passint au bleu!
Elle l'font fait brichaudé jusqu'à s'dérenne plaquette,
Et pu elle l'ont lachi in r'nachant bin s'malette,
Pou apogni c'qui li d'meuret;
Il esté drola l'cu pélé!

« Messieurs, s'est-il écrié, nous avons été samedi,
» musique en tête, donner des sérénades à tous ces
» bons patrons que nous respectons, point à ligne!
» Nos succès ne s'arrêteront pas là, virgule; nous
» avons encore d'autres lauriers à cueillir. Il ne faut
» pas que l'on dise que la Société de la Rigolade tourne
» à rien comme les choux Garitte! Il ne faut pas que
» l'on dise non plus qu'elle va comme une queue de
» vache, c'est-à-dire qu'elle rentre en terre! »

En terminant, M. Leclercq a invité les musiciens à entrer chez lui et il leur a servi des...
patates à casaques!

Selon l'expression consacrée, la plus franche cordialité n'a cessé de régner et chacun s'est retiré content de sa soirée et fier de son chef.
S.

Boîte du Journal.

Nous avons reçu d'un lecteur (et château d'el fauvelte) des charades, énigmes etc, qu'avec infiniment de raison — comme on va le voir — il appelle des jeux d'esprit.

Notre correspondant comprendra que nous ne puissions insérer aujourd'hui... ni plus tard tout ce qu'il nous a communiqué.

Voici le plus spirituel de ces jeux d'esprit:

CHARADE.

Dans l'intérêt de mon premier
Je frissonne de mon dernier
Lorsque je vois mon entier.

Correspondance.

V. L., à l'abonné verviétois: Et ton portrait?

A DROITE ET A GAUCHE.

En visitant la fabrique de M. Jacquet, nous avons vu affiché sur tous les murs de l'établissement un avis de l'administration communale engageant les ouvriers à faire vacciner leurs enfants par le médecin que la ville désigne à cet effet.

Il nous revient que, malgré les avantages qu'on leur offre, nos ouvriers ne se montrent pas très empressés à user de cette sage précaution.

Notre population ouvrière a été trop souvent éprouvée par des épidémies de variole pour négliger de faire usage des mesures préventives que la science nous offre: il ne faut pas se borner à faire vacciner les enfants; toute personne adulte devrait également prendre cette précaution aux intervalles recommandés par les médecins.

Nous appelons l'attention de M. Qui de droit sur le fait suivant qu'on nous signale:

On sait que les terres et décombres qui proviennent des terrassements du nouveau Palais de Justice ser-

Ont s'qui d'allét d'mindé pou berzouyi n'miette,
On l'fiét chinté à l'huche comme in stron su n'palette!
Tout set'che eiet tout alami,
I chuvé quéque coup in ami,
Qui régalet dain l'ins, i li d'mindét n'mastoque,
Lauté l'woétét à côches trianné dain sés loques!

Couchi su l'rue dain tous les coins,
I crévet vrainmint d'soét é d'foim!
A l'fin lasse dé souffru, ciét à bout d'patience,
Pou wordé les pourchats il est s'intret dain n'since,
Où s'quon l'mis couchi d'zous l'foét,
'Où s'qui mougnet des cossés dé poés!

I d'vet r'nettii les trouyes eiet tout leu nitée,
Eiet à l'passe dé l'soupe, i boévet l'caboulée!
Despu l'matin jusqu'à s'couchi
I d'vet couri dain les pachis!

Pa l'plouffe, pau vint, pa l'grelle, i fallet bin qui trotte,
Et i s'mettet au r'coét au fond dé n'vie chabotte!
Tout seu s'pépiant in m'wai navia,
I d'set: « Me v'la bin dain n'laidé pia!

» Mai c'est bon aployi et jé n'lai né volét,
» J'ai l'lii m'pa et m'mogeonne sain trop savoé pouquoé.
» J'ai tout mougni in v'lant fai l'fiesse.
» J'ai tout tout brichaudet comme enne biesse.

» C'qué j'ai co d'miceu à fai, c'est d'rallé à m'mogeonne,
» Pou priyi n'pa en g'noux qui m'erprinte, qui m'pâr-
[donne, »

I part tout d'chutte in pressant l'pas,

vent à remblayer les terrains situés près de la nouvelle église du St-Sépulchre.

Pour arriver à cet endroit, les tombereaux chargés de ces terres doivent passer par une nouvelle rue qui, à cause des pluies, se trouve dans un si mauvais état que chevaux et charrettes enfoncent dans des ornières profondes d'où ils ne peuvent plus sortir qu'avec beaucoup de peine.

Les conducteurs ne trouvent alors rien de mieux à faire que de rouler de coups les malheureuses bêtes qui du matin jusqu'au soir traînent de si lourdes charges.

Et la loi protégeant les animaux, qu'en fait-on?

Le conseil de discipline de la garde civique a eu fort à faire dimanche dernier: vingt deux gardes comparaissent ou devaient comparoir à sa barre.

Résultat: deux acquittements et vingt condamnations... plus ou moins méritées.

Ainsi, n'auriez vous pas acquitté ce brave fabricant de parapluies qui, invité à justifier son absence à la revue du 14 octobre, répondit:

« Monsieur le juge, j'avais trois clients chez moi, les premiers de la fête: je ne pouvais donc pas les quitter. — Et cependant bien que je sois resté chez moi, je ne suis pas encore parvenu à leur vendre un parapluie! »

Un autre garde a été si troublé par la solennité des débats qu'il en a instantanément oublié son âge!

Trois de ces Messieurs s'étaient fait assister d'un avocat qui a chaleureusement plaidé leur cause, mais en vain.

Simple question: un juge peut-il témoigner et continuer à siéger? non n'est-ce pas? On ne s'en serait guère douté dimanche au conseil de discipline.

Après St-Eloi, que les ouvriers ont fêté d'une manière si bruyante, voici la musique de la garde civique et le corps des sapeurs pompiers volontaires qui se préparent à fêter non moins joyeusement Sainte-Barbe, leur patronne.

Il y aura sortie en musique et banquet.

Dialogue échangé, dimanche dernier, entre deux Nivellois, cinq minutes avant le bal de Braine-l'Alleud:

Pécureux (très nerveux). — « Quéé bias gants pattes dé canard qué vos avez là, vous, Messire! Vo d'vri né l'zès d'ner pour mi danser... »

Messire (hégmatique). — « Eié mi, djé m'trai mes tchausses à mes mains? »

Ainsi que nous l'avons annoncé, Le cercle économique a tenu lundi, dernier, son assemblée générale pour la vérification des comptes et le renouvellement du comité.

Et in bréyant i vint d'lé s'pa:
« Jé né l'frai pu, disti, jé r'vins ét pardonemme,
« Jé s'rai iun d'vos vaurlets, pou travayi r'perdemme,
« Jé n'vo d'minde né seul'min in sou,
« D'baure que j'vique à costé d'vous! »

L'pa rabrassé ess'garçon eiet rade il ordonne:
D'allé quai au boutique des fraques et des maronnes,
Eiet au chapli in chapia,
Pour li i fait rosti s'cra via!

I donne in grand dimné, niavet du vin, dé l'haute,
Dé l'porté eiet l'via, des pronnes eiet des voutes!
Au niu l'habstrinque d'a Jean Tumion
A drouvin in bal pou l'garçon!

V'la l'frère qui r'vint à l'since, i comince à intinde,
Les aires du flageolet et les chansons dé l'binde!
Queuqu'un l'hesplique ell'cause du r'pas,
I séva radmoin trouvé s'pa:

— « Pouquoé fiez ça pou m'frère qui v'let vo fai tout [piette?

« A mi qui vout vo bin vo n'donn'ri né n'ogette!
— « Jé n'dis né q'non, mai achouté,
« C'est q'vo mon frère a sti r'trouvé,
« Jé vo z'ai toudi ieu pou m'téni compagnie,
« Mai vo frère estet môrt, il est r'viqui à vie! » FIN.

(*) Nous empruntons cette amusante fantaisie à l'ouvrage bien connu du poète carolorégien Léon Bernus, intitulé: Les faufes de J. Lafontaine, in patwès d'Chaléroët, Bruxelles, Deq et Dubent, 1873.

M. le Président a donné lecture du rapport élaboré par le trésorier : il en résulte que la société se trouve dans une situation prospère malgré les pertes subies par suite de la conversion des emprunts de la ville d'Anvers. Un membre du comité s'est ensuite levé et a proposé de voter des remerciements et des félicitations audit comité (!) pour sa bonne gestion, ce qui fut ratifié par les applaudissements de l'assemblée.

Il fut enfin procédé au vote pour le renouvellement du comité : les membres sortants ont été réélus à la presque unanimité des suffrages.

C'est demain, lundi, que la société d'épargne « l'Union Financière » (local chez M^{me} veuve Hanne, rue de Mous), procédera au renouvellement de son comité.

Les membres sortants (rééligibles) sont :

MM. Hareq Antoine, président.
Lecomte Louis, secrétaire.
Bernier Raoul, trésorier.
Franq Gustave, commissaires.
Meunier Antoine,

Une verdurière de nos environs parlait ainsi, cette semaine, à une dame nivelloise :

« Quand d'm'ai marié, dj'ai ieu vingt francs à m'maman éié dj'ai d'vu payi d'avance twé niwés dé m'maiso à chix francs par niwé, ça fait qu' dj'ai d'meuré avé deux francs. Eié avé ça dj'ai tondi ieu dés liards dé cresse éié d'n'ai jamais sté l'eu dins les berdouics... i vaut méieu parler wallon qué dé spotchi l'français, 'ndo, Madame?

Extrait d'une lettre trouvée cette semaine :

« Quand je pense que vous être si loin de moi, je pleuré des larmes comme des pommes de terre. »

« Excusez ma mauvaise écriture, c'est au rapport que j'ai bu un verre de trop. »

Simple question à la direction du gazomètre :

Pourquoi tout un quartier de la ville s'est il trouvé mardi soir, vers neuf heures, brusquement plongé dans l'obscurité la plus profonde?

L'hiver est revenu : nous signalons aux amateurs de *bonne et chaudes* la rentrée en scène des *marchands d'caricoles*.

Carnet de la ménagère.

Poulet à la Marengo.

Mettre dans une casserole un bon poulet avec un demi litre de bouillon, deux carottes, un céleri bien blanc, un oignon et deux échalottes; couper le tout en gros morceaux; ajouter une feuille de laurier, un peu de thym, un bouquet de persil.

Quand le poulet est bien cuit, on le retire de la casserole; on laisse réduire le jus jusqu'à ce qu'il ne reste plus que la sauce; on passe le jus au tamis; on met dans la casserole un bon morceau de beurre frais et une grosse cuillerée de farine qu'on délaye dans le beurre.

On verse ensuite le jus du poulet, on le fait bouillir en y ajoutant une bonne pincée de poivre.

Quand la sauce est finie, on y ajoute des queues d'écrevisse et un bon morceau de jus de viande,

PHILOMÈNE.

ÉNIGME.

Adieu, mes chers lecteurs, je me mets en voyage, Voyage de long cours, qui doit durer un an. Dieu veuille qu'en vous revoyant Je sois mieux accueilli, car malgré mon grand âge Moins que jamais l'on me ménage, Et je crains fort qu'à mon retour L'on ne me joue encor quelque bien mauvais tour.

État-civil de Nivelles.

Du 1^{er} au 8 décembre.

Naissances. Maurice-Jules-Ghislain Lacoste. — Marguerite-Rosalie-Hernance-Ghislaine Wilputte. — Oswald-Antoine-César-Ghislain Courtin. — Léona-Juliette-Marie-Ghislaine Lutte.

Décès. 1 enfant au-dessous de 7 ans.

Les Cloches de la Collégiale

(SUITE ET FIN).

La deuxième cloche a un diamètre d'un mètre 47 centimètres. D'un côté on voit l'archange St-Michel foulant aux pieds le mauvais ange et de l'autre on lit :

ALTARIS CUSTOS, MICHAEL, PROCUI ABIGE FULMEN.
QUOS EGO, GERTRUDIS, SOHOESQUE HADUERE PARENTES.

ME PÉDIT 1802, SEVERINUS VAN AERSCHOUT, POUDEUR 1033 KILOG.

Le premier hexamètre signifie : « Saint-Michel, défenseur des autels, daignez éloigner la foudre. » Le second pourrait être rendu ainsi :

J'ai les mêmes parrains que Gertrude et ses sœurs.

La troisième cloche a un diamètre d'un mètre 29 centimètres. Elle est ornée du portrait de St-Joseph, avec cette inscription :

TUTAMEN PATRIÆ, JOSEPH, DEFENDE NIVELLAS

ME PÉDIT 1802, SEVERINUS VAN AERSCHOUT, POUDEUR 1203 KILOG.

Le vers latin contient cette invocation : « O Joseph, patron de la Belgique, protégez Nivelles. »

Enfin la quatrième cloche, qui n'est pas destinée au campanile de Jean de Nivelles, comme quelques personnes le supposent, est consacrée à St Hubert, dont elle présente l'image en relief; on y lit :

SEDIUS È NOSTRIS, HUBERTUS, MORBIDA PELLE

ME PÉDIT 1802, SEVERINUS VAN AERSCHOUT, POUDEUR 331 KILOG.

Le vers latin est encore une oraison : « Saint Hubert, éloignez les maladies de nos demeures ! »

Quant à la ligne qui termine chaque inscription, chacun a compris ce qu'elle exprime; c'est l'année où la cloche a été fondue, le nom du fondeur et le poids de la cloche.

Cette rapide description suffira pour faire comprendre l'espèce d'enthousiasme qui a marqué l'arrivée des cloches. Aussi tout Nivelles fut-il en mouvement mercredi après midi, quand elles furent solennellement accouduites à l'entrée de l'église, décorées de jolies bannières, sur deux chars dont chacun était précédé par une de nos sociétés de musique exécutant des pas redoublés. Le Conseil de Fabrique et presque tout le clergé de la ville venaient ensuite, suivis d'une foule de monde tandis que partout l'on se pressait aux fenêtres et sur le passage du cortège.

Elles sont disposées à l'entrée de l'Eglise, où elles n'ont cessé d'être entourées de visiteurs. On espère qu'elles seront placées pour les Pâques.

Comme suite à l'article précédent nous découpons ce qui suit dans la *Gazette de Nivelles* du 21 mars 1863.

Une indisposition a empêché M^{re} le Cardinal Archevêque de se rendre mardi à Nivelles, pour bénir les quatre cloches de l'Eglise S^{te} Gertrude. Son Eminence a délégué M. le Doyen pour procéder en son nom à cette cérémonie, en lui exprimant combien Elle regrettait qu'une circonstance imprévue la mit dans l'impossibilité de satisfaire aux vœux des Nivellois.

Une cause semblable a privé Madame Veuve Pieret de la satisfaction d'être présente elle-même comme marraine à la cérémonie; c'est sa petite fille Mademoiselle Mathilde Tremouroux qui l'y a représentée.

Pendant la solennité, qui a duré environ une heure et demie, on a fait sonner les quatre cloches, et leurs premières vibrations ont produit sur tous les Nivellois un effet électrique.

Vers cinq heures, la Société d'Harmonie a donné une belle sérénade au parrain, M. L. de Le Hoye, président du Tribunal, ainsi qu'à Madame veuve Pieret

Marchés de Nivelles du 8 Décembre.

Froment les 100 kilogs, 18,75 francs — Seigle 12,50
— Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,75 —
Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,00.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M. VINCLAIRE-RUCLOUX, grand'place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

AVIS.

Les cours organisés par la Société de gymnastique et d'armes « La Nivelloise » pour les jeunes gens de 8 à 12 ans, reprendront le **mardi 11 courant** à 8 heures du soir.

A VENDRE.

Une machine à battre le grain avec piéti-neuse (2 chevaux).

S'adresser au bureau du journal.

Change, fonds publics, coupons

ORDRES DE BOURSE

Commission un franc par mille

ÉDOUARD ATQUET

RUE DE BRUXELLES, 18

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND'PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Con-serves — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets rondelins et couques tous les jours à 7 heures du matin.

GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND'PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage d'**huîtres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

Pour cause de cessation d'affaires

A remettre, dans la rue la plus fréquentée de Nivelles,

UNE MAISON DE COMMERCE

bien connue, articles faïences, porcelaines, cristaux, verreries, bimbeloteries et fines quincailleries.

Cet établissement installé dans d'excellentes conditions ayant à lui-même une clientèle choisie, offre une occasion unique pour des personnes qui voudraient s'établir.

Reprise sur inventaire au prix de facture. Facilité de paiement contre garantie.

S'adresser rue Namur, n° 30, Nivelles.

AVIS.

Les bureaux de la Conservation des hypothèques sont transférés rue de Charleroi, dans l'ancienne maison de Monsieur Le Bon.

A partir du 18 Novembre courant, l'on trouvera des **doubles**, les Dimanches, Lundis et Vendredis au *Café des Canonniers* à Nivelles.

A louer

pour le premier Février 1889, grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.

S'adresser chez Monsieur VANCUTSEM médecin-vétérinaire rue Roblet, Nivelles.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvreages

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire
rue de Namur à Nivelles.

Maître Leblond, notaire à Nivelles, vendra
publiquement :

Le lundi 17 décembre 1888, à 2 heures de
relevée, en l'estaminet enseigné à *Belgrade*,
tenu par M^{lle} Huet, faubourg de Soignies en
la dite ville, **61 marchés de
peupliers** croissant et martelés dans
les dépendances de la ferme occupée par M.
Spickaert, près du canal à Ronquières.

Le dit notaire adjugera définitivement, le
jeudi 20 décembre 1888, à 2 heures de relevée,
en l'estaminet tenu par M^{me} veuve Letroye place
de l'Abreuvoir au dit Nivelles.

Une pièce de terre située
près de l'héritage du Maçon, campagne de
Hututu, sous Nivelles, traversée par le chemin
du Bois de Nivelles, grande 1 hectare 32 ares
27 centiares.

A louer immédiatement :

DEUX MAISONS NEUVES situées place de
l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M^{me}
V^e Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire
à Nivelles.

Maître Louis Castelain, notaire à Nivelles,
vendra publiquement :

Le lundi 10 décembre 1888 à midi, chez
Valentin Wezel, cabaretier à *l'Espérance* près de
Notre-Dame-au-bois sous Braine-le-Château,
**26 marchés de cana-
das, cerisiers et bois-
blancs**, croissant dans les prés des
Warruges sous cette commune.

Le mardi 11 décembre 1888, à 2 heures,
chez M^{lle} Huet, estaminet *Belgrade* à Nivelles,
17 marchés **de beaux ormes**
martelés sur la terre dite Saint-Joseph à Gram-
bais sous Nivelles.

Le mercredi 12 décembre 1888, à 2 heures,
chez M. Alphonse Leduc, *A mon idée*, en la
même ville, **une belle maison**
de construction récente avec jardin propre à la
bâtisse et serre, le tout situé faubourg de Bru-
xelles à Nivelles.

Le jeudi 20 Décembre 1888, à midi, en
l'estaminet, *Au fond de Willembroux*, sous
Nivelles, à la requête de MM. Mercier 264 mar-
chés **de magnifiques peu-
pliers et ormes**, remarquables
par leur grosseur et leur futaie, martelés dans
diverses prairies situées faubourg de Mons à
Nivelles, à 20 minutes des deux gares de cette
ville, auxquelles elles sont reliées par des
chemins empiérisés.

A vendre à Nivelles :

UNE

Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée
au rez-de-chaussée de salon, salle à manger,
bureau, cuisines, water-closets; au 1^{er} étage de
4 chambres à coucher et salle de bain, au 2^e
également de 4 chambres et cabinet de toilette;

greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nom-
breux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au
1^{er} étage et le jardin est susceptible d'agrandis-
sement. Cette magnifique propriété, récemment
construite et fraîchement décorée, située à 200
mètres du nouveau Palais de justice, peut par-
fait convenir à un rentier, un avocat ou un
magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche
de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de **vendre
de la main à la main**, les
IMMEUBLES suivants situés à Ohain :

UNE TERRE grande 28 ares
63 centiares, S^{em} E partie des n^{os} 158 et 159
du cadastre.

UNE TERRE grande 41 ares
79 centiares, S^{em} E partie des n^{os} 202 et 203,
occupées par M. Alphonse Langendries.

AVIS.

Depuis le 1^{er} Novembre courant, l'étude
de M^e Louis CASTELAIN, notaire à Nivelles,
est transférée de la rue de Soignies n^o 16 à la
rue des Conceptionnistes n^o 5.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique

PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POÉLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887

FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poêles, cuisinières, chas-
sis de couche, grillages, volières, meubles de
jardins, gradins, tables, gloriolles, poulaiiers,
douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente
se repliant avec grande facilité (nouveau systè-
me).

PRIX MODÉRÉS.

Fabrique et Magasin

DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES

EN CHÈNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, coutils

Réparations en tous genres

Deménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux
en grès vernissés pour canalisations, égouts,
courbes, raccords, syphons, sterksputten et
vases de latrines ordinaires et à syphons : le
tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Car-
reaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés.
(Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de
l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractai-
res. — Poteries de grès vernissées. — Ciment
Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^e GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures **Pantalons** en 6 heures.

**CONFECTION AU PREMIER
FAÇONS GARANTIES**

pour jeunes gens et enfants,	depuis 10 fr.
pour hommes,	20 "
cheviote, pure laine croisée, col soie,	27 "
id. bordé, soigné,	30 "
moscova, id. bordé, soigné,	33 "
id. bordé, double satin français,	38 "
id. bordé satin français, col velours soie, très soigné,	45 fr.
pour enfants,	6 fr.
pour hommes, très soigné,	18 "
grand choix de vêtements noirs, soigné,	14 "
PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.	

PARDESSUS

COSTUMES